

18^e ANNÉE

15 centimes

N^o 434

Bureau
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12



LE RASOIR



Ceux qui n'ont garde de se mettre en grève.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

—
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSE FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

UNE HISTOIRE ÉDIFIANTE.

La lecture des *Annales Parlementaires* a toujours constitué, chacun sait cela, le plus efficace des soporifiques.

Ce serait cependant une erreur de croire qu'on n'y découvre pas de temps à autre quelque page d'un intérêt palpitant.

A la vérité cela arrive rarement, mais enfin cela arrive.

C'est ainsi que j'ai eu la bonne fortune de tomber l'autre jour sur un discours prononcé au Sénat par M. Firmin Mignot et dans lequel cet estimable père-conscrit signalait à la vénérable assemblée une carotte d'un calibre tout-à-fait extraordinaire récoltée par un avocat des bords de l'Escaut sur le terrain si fertile de la curatelle des faillites.

Je ne puis résister au plaisir de donner ici un résumé, le plus fidèle possible, du récit vraiment édifiant de l'honorable Sénateur de Bruxelles.

Un bijoutier d'Anvers, momentanément gêné mais parfaitement au-dessus de ses affaires, était poursuivi par un créancier revêche.

Il fut déclaré en faillite, et comme conséquence inévitable, il eut le charmant plaisir d'être pourvu d'un curateur.

Ce curateur, au lieu de faire rapporter la faillite ou tout au moins de demander un concordat qu'il eut certainement obtenu, s'empresse de poursuivre à outrance le pauvre failli et fait vendre son actif lequel produit en vente publique 70,000 francs. Or le passif du malheureux négociant n'était que de 52,000 francs.

Vous vous dites sans doute : « 52,000 francs de passif d'un côté, 70,000 francs d'actif réalisé d'un autre côté, cela fait, pour qui sait compter un excédant net de 18,000 francs. Le curateur va payer tout le monde, retiendra ses honoraires, remettra le reliquat au failli, et tout le monde sera content. »

Ah ! bien oui, des navets !

En avocat bien éduqué le curateur fit un tel compte d'apothicaire qu'au lieu de laisser quelque chose au failli, après avoir désintéressé les créanciers, ceux-ci n'ont touché en tout et pour tout que 64 % de leurs créances.

J'ai dit tantôt : compte d'apothicaire. Cette expression n'a rien d'exagéré. C'est ainsi qu'il y avait des bijoux engagés aux monts-de-piété de Gand, d'Anvers, de Bruxelles et de Malines.

Eh ! bien, pour dégager les bijoux dans trois de ces villes, le curateur porte en compte 860 francs de frais de voyage et autres menus frais. Le restant à l'avenant.

Bref le failli qui était cependant relativement dans une bonne situation, n'a retiré de ce désastre que le déshonneur et la ruine.

« Et pourquoi ce résultat, s'écrie M. Mignot ? Uniquement parce que dans un intérêt personnel le curateur devait maintenir la faillite. Il lui fallait des honoraires.

« Mais ce n'est pas tout, j'ai réservé le bouquet pour la fin.

« Devinez la somme que le curateur a osé demander pour ses honoraires ?

« Je vous le donne en mille. Mais non ; j'aime mieux vous le dire de suite, car vous ne trouveriez pas.

« Il a demandé 10,000 francs ! »

Et les *Annales* d'ajouter : (*Exclamations.*)
Je le crois bien. On s'exclamerait à moins.

Mais inutile d'insister. La cause est suffisamment entendue et je pense que tout le monde sera d'accord pour reconnaître avec moi, en guise de moralité, qu'il se passe parfois au *grand barreau* de bien singulières choses.

A. RIGOBERT.

PRONOSTIC APRÈS DÉCÈS.

M. J. Warnant a prononcé, à la dernière séance du Conseil communal, quelques paroles qu'il importe de ne pas laisser tomber à l'eau :

« Je ne m'associerai pas complètement aux éloges qui viennent d'être décernés au Collège, a dit notre ex-bourgmestre ; je fais mes réserves sur la façon dont il a agi dans les tristes circonstances que nous traversons.

« M. le bourgmestre a dit : Je ne permettrai plus à des manifestations de ce genre de se produire ; j'interdirai au drapeau rouge qui est un emblème séditionnel de se déployer sur la place publique, comme une provocation au désordre.

« Cette bonne résolution, il eut fallu la prendre dès avant le 18 Mars. »

Cette pensée est d'une profondeur et d'une perspicacité absolument vertigineuses.

Aussi personne ne sera-t-il surpris d'apprendre qu'elle a valu au grand homme qui l'a conçue une bordée de... félicitations de... la *Gazette de Liège*, ce dont je le plains bien sincèrement.

Il est hors de doute aujourd'hui que si M. d'Andrimont avait fait mitrailler dans la journée du 18 Mars tous ceux qui circulaient ou qui stationnaient en ville, il n'y aurait pas eu de carnage le soir. De plus les grands carrés du crû auraient été privés de la bonne fortune de servir à leurs lecteurs sous le titre ronflant de : Désordres à Liège, cinq colonnes de texte à sensation dans lequel les reporters en délire racontaient trente-six fois la même chose.

Mais voilà le *hic* : M. d'Andrimont n'aime probablement d'employer les moyens violents qu'en cas de nécessité absolue, et il ne s'est sans doute pas reconnu le droit de molester des gens du peuple, en raison de délits qu'ils pouvaient certes éventuellement commettre, mais enfin qu'ils n'avaient pas encore commis.

Peut-être aussi s'est-il souvenu de certain article de la Constitution qui accorde le droit de réunion à tous les citoyens belges.

Quoi qu'il en soit, il me paraît que si notre mateur s'était inspiré de l'exemple mémorable de ce brave maire Normand qui ordonnait naguère à ses administrés de le prévenir sous peine d'amende la veille de chaque incendie, tout ce qui s'est passé à Liège le jeudi 18 Mars ne serait pas arrivé.

J'engage vivement pour ma part M. d'Andrimont à faire afficher au galop à tous les coins de rue un arrêté ainsi conçu :

« Les citoyens, majeurs ou non, qui ont l'intention de briser des vitres ou de se livrer à n'importe quel acte de pillage, seront dorénavant tenus d'en faire la déclaration au moins vingt-quatre heures d'avance au commissaire de police de leur quartier. »

Si après cela M. Warnant ne se déclare pas satisfait, il sera, ma foi, bien difficile.

ZUTALORS.

Avis important.

On a perdu lundi dernier, entre 7 et 8 heures du soir, dans la salle du Conseil communal à l'Hôtel-de-Ville, une excellente occasion de... ne pas montrer le bout de l'oreille.

Écrire poste restante aux initiales J. W. Liège.

ZUTALORS

Bluette.

Les experts en écriture sont depuis longtemps légendaires.

Leurs gaffes ne se comptent plus et il y a une éternité que l'on ne peut plus songer à eux sans être pris d'un fou-rire.

Cependant je pense que l'on ne se serait jamais attendu de la part de ces docteurs en mystères calligraphiques à la chose épastrouillante qui s'est passée récemment en Allemagne et qui vient de se terminer devant les tribunaux de ce pays.

Voici les faits :

Un certain Muller, bien connu pour son avarice, avait semé du froment dans un de ses champs près du village d'Ehringen.

Dans le but de lui faire une farce, un de ses voisins nommé Richter se rendit un beau soir dans le champ et, à l'aide d'une canne, il traça dans le sol le mot : « avare. » Après quoi il sema dans les traits une grande quantité de graines de bluets qu'il recouvrit soigneusement de terre.

Inutile de dire ce qui arriva. Les gens du village crurent à une sorcellerie, et le malin Richter travailla si bien son voisin Muller, que celui-ci crût de son côté à un avertissement du ciel et

qu'il promit de faire don de tout son froment aux pauvres de la commune.

Malheureusement la femme de l'avare ne fût pas aussi naïve. Elle devina le truc et finit par en référer à la justice.

Un photographe fut désigné pour tirer une épreuve de l'injure écrite en bluets et la photographie fut soumise à l'examen d'experts en écriture qui... reconnurent positivement l'écriture de Richter.

Ce qui vient de valoir à ce dernier une condamnation à quinze jours de prison.

Après celle-là je crois que l'on peut tirer l'échelle.

RACAGNAC.

Par ci, par là.

Le bout de l'oreille. — Le *Journal de Liège* cherche à jeter le discrédit sur les propositions du nouveau Collège, concernant la fameuse question du gaz.

La feuille chère au cœur de M. Frère insinue que la réserve faite par la ville de recourir à l'exploitation en régie si les offres reçues ne paraissent pas assez avantageuses, « serait de nature à écarter les soumissions sérieuses. »

Une telle réflexion venant du *Journal* qui a défendu *in quibus et rostro* le renouvellement du contrat actuel ! c'est positivement à se tordre.

Décider que l'on traiterait à main ferme avec la Compagnie Orban, à l'exclusion de toute autre Société, voilà sans doute ce qui était de nature à faire pleuvoir les soumissions sérieuses !

**

Une entreprise à la vapeur. — Extrait du numéro du 15 Mars du *Journal de Liège* :

« C'est mercredi 10 Mars qu'a eu lieu à Bruxelles l'adjudication des travaux du chemin de fer vicinal de Melreux à Laroche.

« C'est M. Oger fils, entrepreneur à Jambes près de Namur, qui est déclaré adjudicataire.

« Les travaux commenceront probablement vers le 1^{er} Avril et devront être terminés de façon à livrer la ligne à l'exploitation le 1^{er} Avril prochain. »

Pauvre M. Oger fils ! Devra-t-il se faire suer pour terminer comme cela en un jour un travail aussi considérable ?

**

Toujours la question des cimetières. — On écrit de Wespelaer à l'*Étoile* « qu'un protestant a été inhumé dans le « trou aux chiens » à Haecht ; qu'une plainte a été dressée par la gendarmerie locale et qu'elle est jusqu'ici demeurée sans suite. »

Tout cela me navre bien certainement. Je dirai même que j'en ai l'âme toute meurtrie. Mais enfin cela ne m'empêche pas de rester Gros-Jean comme devant, et plus je me creuse la tête, moins je parviens à comprendre comment il peut se faire qu'un lopin de terre dans lequel on fourre la carcasse d'un ci-devant homme devienne subitement *ipso facto* un trou aux chiens.

Question des cimetières et mystère ?

* *

Plaisanteries sénatoriales. — Dans la séance du Sénat du 16 Mars, M. Crocq a constaté que « la criminalité tendait non seulement à prendre plus d'extension, mais que de plus elle tendait à envahir d'autres milieux sociaux que ceux dans lesquels on s'attend le plus généralement à rencontrer des criminels. »

Le savant Sénateur estime que cette augmentation de la criminalité a pour point de départ ce qu'il appelle la tendance simiesque de l'homme c'est-à-dire, dit-il, l'instinct d'imitation qui rend l'homme le plus semblable au singe.

Et puisqu'à la fin de toute chose faut une moralité l'orateur insinue que si l'on interdisait aux journaux le récit des meurtres et partant l'exposé des différentes manières par lesquelles on peut ôter la vie à son semblable, le nombre des crimes diminuerait comme par enchantement.

Gros farceur, va! Pourquoi, tant qu'il y était, ne demandait-il pas tout d'un coup de défendre l'enseignement de la lecture?

* *

Une leçon. — Il est à remarquer que la grève inquiétante qui s'est déclarée dans nos parages a précisément pris naissance au moment où la garnison de Liège venait d'être réduite sans rime ni raison d'un escadron de cavalerie.

Les autorités militaires ont dû faire venir à grands frais deux escadrons de Louvain pour suppléer à l'insuffisance de notre cavalerie.

Espérons que cette aventure guérira M. le ministre de la guerre de la manie de toujours vouloir diminuer la garnison de Liège.

* *

Nouveautés pharmaceutiques. — Avis aux autorités constipées et aux bourgeois endurcis :

Plus de pilules purgatives. Lire seulement dans les grands carrés le récit des désordres anarchistes de Liège.

Effet immédiat garanti.
Qu'on se le dise!

* *

Accidents, Méfaits et Sinistres. — L'Agence Havas vient de transmettre à tous les journaux plus ou moins sérieux la terrifiante dépêche qu'on va lire :

Londres, 24 Mars.

« Pendant une promenade en voiture que faisaient la Reine et la princesse Béatrice cet après-midi, un homme s'est élançé vers la voiture et a jeté une lettre dans la voiture royale. L'INDIVIDU A ÉTÉ ARRÊTÉ IMMÉDIATEMENT. »

« D'après l'interrogatoire, il parait être fou. La Reine, bien que quelque peu agitée, a continué sa promenade. »

Jeter une lettre dans la voiture royale! C'est positivement épouvantable!

Heureusement, oh! mon Dieu, qu'on a pu arrêter le coupable (!!!) immédiatement.

Et que dites-vous de l'héroïsme de la Reine qui après avoir assisté à un incident aussi grave, a néanmoins eu le courage de continuer sa promenade?

Moi, j'en suis tout épaté!

* *

Dernières nouvelles. — On nous rapporte à l'instant qu'un commencement de grève a éclaté ce matin à l'église des R. R. P. P. Rédemptoristes.

La sacristain a refusé, dit-on, d'allumer les chandelles à la première messe.

Au moment de mettre sous presse, de forts détachements de la Sainte-Famille, de la confrérie de St-Joseph et des dames réparatrices du Sacré-Coeur, occupent l'église et les confessionnaux.

On croit que tout se passera sans effusion de sang.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal de Liège.

Nous avons à porter cette quinzaine à l'actif de notre troupe d'opéra-comique les excellentes reprises de *Carmen* et de *Mignon*.

M^{me} Flavigny, notamment a droit aux plus chaleureux éloges pour la façon brillante avec laquelle elle s'est acquittée de sa tâche dans chacun de ces deux ouvrages.

Notre consciencieuse dugazon a su y remporter un réel succès et s'est fait sincèrement applaudir.

M^{lle} A. Willem a de son côté victorieusement enlevé le rôle de *Philine*. On l'a acclamée avec furie après l'air célèbre du 2^e acte.

M. Laurent a fait un *Don José* superbe et a rempli avec son autorité et avec sa distinction habituelles le rôle de *Wilhelm Mester*.

Inutile d'ajouter que MM. Delersy et Falchiéri ont été irréprochables dans les rôles de *Laërte* et de *Lothario*.

Lundi prochain 29 mars, reprise du *Pré-aux-clercs*, pour le bénéfice de M^{lle} Alice Wilhem.

Le lendemain 30 mars, *L'Africaine* avec le baryton LASSALLE.

Enfin lundi 5 avril, la première de *Méphisto* pour le bénéfice de M^{me} Verellen.

Voilà donc pour la prochaine huitaine trois soirées triomphales à l'horizon. X.

TYPES

LE CHARMANT GARÇON!

Ah! le charmant garçon, distingué, comme il faut!... Il forçait vraiment la sympathie... Et de l'esprit, le gaillard! de l'esprit jusqu'au bout des ongles. Avec cela l'usage du monde... du vrai grand monde, oui dà! Car le monde officiel le recevait.

* *

Ah! par exemple, pas pour deux liards de caractère ni de dignité. Obséquieux, rampant, vil, disons le mot, il avait au plus haut degré l'art de courber l'échine — aussi bas qu'un courtisan la peut courber. Solliciteur acharné, il pliait les genoux dans les antichambres et tendait la main comme pas un dans les cabinets ministériels. On citait de lui des lettres qui sont le chef-d'œuvre de l'avilissement. Il eût reculé les bornes de la platitude si depuis longtemps ce champ-là n'était illimité.

Le plaisant, c'est qu'il croyait son jeu parfaitement caché, grâce à une certaine attitude de fierté qu'il avait dans toute sa personne et à une certaine réputation de loyauté et de bravoure qu'il était parvenu à se faire octroyer. Attitude et réputation qui ne trompaient que bien peu de personnes et dont au contraire le plus grand nombre s'irritait beaucoup.

— Mais comment se fait-il que sachant tout cela...

— Que voulez-vous? un si charmant garçon, si distingué!... Il forçait vraiment la sympathie... Et de l'esprit, le gaillard! de l'esprit jusqu'au bout des ongles. Avec cela l'usage du monde, du vrai grand monde, oui dà, car le monde officiel le recevait.

* *

D'ailleurs d'opinions politiques pas l'ombre! Et il s'en vantait avec une belle humeur! Il se souvenait en riant qu'il avait été républicain au collège. Il riait de tout, de la morale, de la justice, de la liberté. Plaisantin, il tournait agréablement en ridicule tous les grands sentiments. Tout dévoué, cela va sans dire, au gouvernement qui disposait de la force et de... la caisse. On assurait même que quand il recevait chez lui, il prenait bonne note de tout ce qui s'y disait pour en informer son excellent ami le préfet de police.

— Mais comment se fait-il que soupçonné si fort...

— Que voulez-vous? un si charmant garçon! si distingué!... Il forçait vraiment la sympathie!... Et de l'esprit, le gaillard, de l'esprit jusqu'au bout des ongles! Avec cela l'usage du monde, du vrai grand monde, oui dà! car le grand monde officiel le recevait...

* *

Et quel beau viveur c'était! Jetant royalement l'argent par les fenêtres! Criblé de dettes, ne payant personne, un vrai panier percé; à ce point que souvent dans le quartier, le boulanger refusa du pain à crédit à sa bonne. Mais quelle grandeur dans sa débilité! Chevaux pur sang! coupé, maisons de campagne, etc., etc. Et les toilettes de madame!... On n'a jamais su de quoi il vivait. Pas de patrimoine, pas de métier... ou si peu! Dans sa partie il n'eût pas gagné loyalement cent écus par mois.

Par exemple, il avait une femme charmante! Il faut tout dire, elle était charmante!...

— Mauvaise langue, taisez-vous.

— Je veux bien, moi; seulement, faites taire toutes les mauvaises langues si vous pouvez... D'ailleurs, la chose était parfaitement claire, avérée, démontrée — presque avouée. Il n'y avait là-dessus qu'une voix dans la foule d'en bas, impassible spectatrice des choses, et dans la foule d'en haut — dans cette foule d'en haut qui l'accueillait pourtant avec un empressement si grand, une faveur si marquée.

— Mais comment se fait-il que sachant tout cela!

— Que voulez-vous?... un si charmant garçon, si distingué!... Il forçait vraiment la sympathie!... Et de l'esprit, le gaillard? de l'esprit jusqu'au bout des ongles!... Avec cela l'usage du monde... du vrai grand monde, oui dà!... car le grand monde officiel le recevait!...

* *

Un soir, dans une réunion d'artistes, d'hommes de lettres, de comédiens, car il était de toutes les fêtes, il fit sauter la coupe à l'écarté ou filer une fausse carte au baccarat — je ne sais plus trop quoi. — Bref, il tricha. Son partner le vit, se contenta de passer la main à un confrère, de cesser la partie. Avec le confrère, même jeu. Le confrère se leva à son tour, prévint tout bas la galerie. Un troisième prit la place et remarqua le même coup. Le vol était flagrant. Néanmoins, pour éviter tout esclandre, jusqu'à la fin de la soirée, on le laissa faire, sans protester, sans l'arrêter, sans même lui dire tout bas à l'oreille: « Vous êtes un filou! Faites-nous le plaisir de détailler au plus vite et d'aller vous faire pendre ailleurs! »

Et le lendemain et les jours suivants, on l'invitait encore.

— Mais comment se fait-il que voyant tout cela?...

— Que voulez-vous?... Un si charmant garçon, si distingué! Il forçait vraiment la sympathie... Et de l'esprit, le gaillard! de l'esprit jusqu'au bout des ongles... Avec cela l'usage du monde, du vrai grand monde, oui dà! car le grand monde officiel le recevait.

* *

On se disait: « Que lui manque-t-il! » Car tous étaient d'avis qu'il lui manquait quelque chose et cherchaient.

Quelqu'un s'avisa de dire :

— Mais, parbleu! ce qui lui manque, c'est bien simple: il lui manque la croix.

Et tous de s'écrier en chœur :

— C'est vrai! c'est vrai! Il lui manque la croix!

Et tant et si bien fit l'opinion publique, que le gouvernement finit par s'écrier avec elle :

— C'est vrai! c'est vrai! il lui manque la croix!... Je l'avais oublié!...

Et le gouvernement le décora.

— Mais comment se fait-il que connaissant l'homme?...

— Que voulez-vous?... la décoration lui allait si bien;... et puis un si charmant garçon! si distingué!... Il forçait vraiment la sympathie... Et de l'esprit, le gaillard! de l'esprit jusqu'au bout des ongles!.. Avec cela, l'usage du monde, du vrai grand monde, oui dà!... car le grand monde officiel le recevait. G. G.

Théâtre Royal.

Direction : Paul VERELLEN.

Bur. à 7 h. Rid. à 7 1/2 h.

SAMEDI 27 MARS 1886.

Représentation extraordinaire

ANTOINETTE RIGAUD

pièce en 3 actes, de Deslandes.

L'AMANT AUX BOUQUETS,

pièce en 1 acte.

Dimanche 28 Mars.

MIGNON,

opéra-com. en 4 actes, mus. de A. Thomas.

MAITRE PATELIN,

opéra-comique en 1 acte.

Lundi 29, au bénéfice de M^{lle} A. Wilhem, chanteuse légère d'opéra-comique.

LE PRÉ AUX CLERCS

Opéra-comique en 3 actes, mus. d'Hérold.

Le 3^e acte du *Barbier de Séville*. — **Les variations de Proch**, chantées par M^{lle} Wilhem. — *Pas de trois* par M^{lles} Reuters.

Mardi 30, représ. de M. Lassalle de l'Opéra, **L'Africaine**, grand-opéra en 5 actes.

Prochainement : *Méphistophélès*. — A l'étude : *Joli-Gilles*.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction Is. RUTH.

Bur. 6 h. 1/4 Rid. 6 h 3/4

DIMANCHE 28 et LUNDI 29 MARS 1886

Représentation extraordinaire.

(Grand succès.)

LA FAUVETTE DU TEMPLE,

opéra-comique en 3 actes.

Décors et costumes nouveaux.

LE TRAIN DE PLAISIR,

Comédie nouvelle en 4 actes.

Ordre : 1^o Le Train. — 2^o La Fauvette.

Mardi 30 Mars, représentation au bénéfice de M. Froment, ténor d'opérette. — *La Fauvette au Temple*. — *Les Petites Voisines*. — Comédie en 3 actes.

Judi 1^{er} Avril : Rentrée de M. NIGRI, baryton d'opérette, engagé pour quelques représentations.

Casino Grétry.

Rid. 7 1/2 h. — Bur. 8 h.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MARS.

Grand Concert-Promenade

donné par la troupe de

Tzigannes Hongrois,

1^{er} prix à l'exposition de Budapest.

Entrée : 50 Centimes.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

EN TEMPS DE GRÈVE



« Attention c'est un anarchiste!
« Cela ne fait rien, nous l'apaiserons.

Ceux qui profiteront le plus des troubles

« Quelle est votre opinion sur la question des cimetières
« Je ne m'occupe jamais de questions brûlantes en temps d'émeute
« Comment! une question brûlante?
« Mais oui, une question de feus!



à Liège pendant les désordres.



Braves soldats, comme je vois que vous vous ennuyez
ferme ici, je vais retourner immédiatement à Bruxelles.



On frémit quand on pense que les cabareliers
auraient pu, eux aussi, se mettre en grève!!



« Effet immédiat produit par la lecture de la relation des désordres de
Liège sur les autorités les plus constipées.

Types d'anarchistes. (Croquis d'après nature)

Belzebuch